

Paris, le 23 juin 2009

**Selon la deuxième édition du baromètre de KPMG et de la CGPME
sur le financement et l'accès au crédit des PME**

**L'inquiétude des patrons de PME à l'égard de la crise est en net recul
par rapport au mois de février (-11 points)**

Cette inquiétude demeure néanmoins élevée (76%), notamment dans l'industrie (81%). Toutefois, 63% des dirigeants affirment subir une baisse de leur chiffre d'affaires (67% dans l'industrie). En outre, 29% déclarent être confrontés à des hausses de prix de leurs fournisseurs et 28% à des problèmes de trésorerie ou de financement.

A la demande de KPMG et de la CGPME, l'IFOP a interrogé du 27 mai au 5 juin 2009 plus de 400 dirigeants d'entreprises françaises de 10 à 500 salariés sur leur financement et leur accès au crédit.

Les besoins en financement restent forts et l'accès au crédit difficile ...

Deux PME sur trois ont au moins un besoin de financement, soit pour l'exploitation (citée par 36% des dirigeants, soit pour leurs investissements (38%), notamment pour le remplacement ou l'entretien des matériels et locaux et pour l'achat d'équipements.

Mais les financements restent complexes à obtenir. 78% des dirigeants de PME interrogés estiment en effet que le contexte économique actuel a durci les conditions d'accès au crédit pour les entreprises. Toutefois, lorsqu'on s'intéresse à leur situation personnelle, les dirigeants sont moins sévères : 27 % affirment que la crise a des impacts négatifs sur les conditions d'accès de leurs propres entreprises (contre 32 % en février 2009) et 39 % ne voient pas de conséquences négatives.

Les banques augmentent leurs demandes de garanties...

64% des PME ont subi au moins une mesure de durcissement de la part de leur banque du fait de la crise (+5 points par rapport à février 2009), les secteurs du commerce et de la construction étant les plus touchés (68% dans les deux cas).

Les difficultés évoquées par les PME portent sur des financements à taux ou frais élevés ou des enveloppes plus faibles que souhaitées (37%), sur le cofinancement et les cautions (37%), sur l'augmentation des délais d'acceptation (24%). En outre, depuis février 2009, de plus en plus de PME sont affectées par **une réduction de leurs crédits et facilités de trésorerie (24% des PME soit +6 points) et des demandes de garanties supplémentaires (32% soit +6 points).**

Ces exigences concernent à **68% l'augmentation du nombre de documents ou analyses comptables à fournir (+15 points)** et à **28% des cautions de proches (+14 points).**

... ce qui tend à modifier la relation des PME avec leur banque

Près de la moitié des dirigeants restreignent leurs investissements et réduisent leurs demandes de crédit auprès de leur banque (42% contre 48 % en février 2009).

Le baromètre révèle également que **les deux tiers (66%) des PME contactent leur banque au moins une fois par mois**, dont 29%, une fois par semaine ou plus.

En parallèle, on constate que 57% dirigeants de PME leur demandent davantage d'information. Pour faire face aux difficultés actuelles, 47% envisagent de réexaminer leurs placements, leur trésorerie ou leurs lignes de crédit. **47% se disent également prêts à recourir au médiateur du crédit** ou à un tiers de confiance en cas de litige avec la banque, soit des intentions très proches de celles observées en février 2009.

En revanche, les patrons de PME sont désormais plus nombreux que lors de la première vague d'enquête à envisager de faire jouer la concurrence : 53% (+4 points) déclarent examiner les conditions d'autres banques et 32% (+4 points) pensent à changer de banque principale ou à travailler avec plus de banques.

Méthodologie

- Echantillon de 402 dirigeants d'entreprises, représentatifs des entreprises françaises de 10 à 500 salariés.
- La représentativité de l'échantillon a été assurée par un échantillonnage raisonné sur les quotas (taille salariale, secteur d'activité, région) et un redressement selon les données INSEE.
- Interviews téléphoniques du 27 mai au 5 juin 2009.

KPMG en France

Premier cabinet d'audit, d'expertise comptable et de conseil en France*, KPMG est membre de KPMG International, réseau de cabinets nationaux indépendants, présent dans 144 pays.

Le cabinet accompagne les sociétés cotées et groupes internationaux dans le cadre de missions d'Audit et d'Advisory. Il intervient auprès des PME, du secteur public et du secteur non marchand dans les activités d'audit, d'expertise comptable et de conseil.

* Source : La Profession Comptable 2009

CGPME

1 650 000 entreprises représentées - 550 000 entreprises adhérentes

Par ses **123 Unions territoriales interprofessionnelles** présentes dans toute la France, la CGPME permet l'accès à l'information. Dans le cadre de la défense des intérêts collectifs de ses adhérents, elle leur dispense assistance et conseil. Elle est également un lieu de rencontres, d'échanges d'expériences, de partage de savoir-faire pour les chefs d'entreprise.

Forte de ses 220 fédérations professionnelles, la CGPME est à l'origine de nombreux services qui simplifient la vie des entrepreneurs.

Contacts :

KPMG

Ingrid Pinchot – Tel : 01 55 68 92 89
Email : ipinchot@kpmg.fr

CGPME

Soraya Djidel : 01 47 62 73 79
Email : communication@cgpme.fr